



ÉTABLISSEMENT

SEM Cannes Lerins
Aménagement et Habitat (06)
22 Boulevard Louis Négrin

06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ (AVIS RECTIFICATIF)**SERVICES**

AVIS DE MARCHÉ - rectificatif

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES.

Description: Le présent marché a pour objet la souscription d'un marché de prestations de services d'assurances pour la SOCACONAM. Le marché est décomposé en 7 lots comme suit : o Lot 1 : Assurance Multirisques Patrimoine et Bureaux o Lot 2 : Assurance Responsabilité Civile exploitation et professionnelle - Responsabilité civile maître d'ouvrage o Lot 3 : Assurance Cyber risque o Lot 4 : Assurance Tous risques informatique o Lot 5 : Assurance Dommages Ouvrage o Lot 6 : Assurance Responsabilité Civile Mandataires sociaux o Lot 7 : Assurance Flotte automobile La durée du marché est de quatre ans, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1er Janvier de chaque année Le délai d'exécution des prestations court à compter du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030 maximum.

Identifiant interne: 26/042.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Appel d'offres ouvert passé en application des articles l'article L 2124-1 et L2124-2 et R 2124-2 1° et R 2161-2 à R 2161-5 du code de la commande publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 66510000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires de la procédure : Les candidats sont autorisés à déposer une variante libre conformément au règlement de consultation (RC). La réponse à l'offre de base est facultative. Aucune option n'est prévue. Les négociations sont interdites. Modalités de financement et de paiement - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 5 % si les conditions sont remplies - La prime, si elle est forfaitaire, les sommes Assurées et toutes les limites de garanties exprimées en euros, varieront en fonction de l'évolution de « l'indice de référence » précisé par le candidat.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Les candidats sont autorisés à déposer une variante libre conformément au règlement de consultation (RC). La réponse à l'offre de base est facultative. Aucune option n'est prévue. Les négociations sont interdites. Modalités de financement et de paiement - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 5 % si les conditions sont remplies - La prime, si elle est forfaitaire, les sommes Assurées et toutes les limites de garanties exprimées en euros, varieront en fonction de l'évolution de « l'indice de référence » précisé par le candidat.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 7.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26042-1.

Titre: Assurance Multirisques Patrimoine et Bureaux.

Description: Le présent contrat a pour objet de garantir l'ensemble des biens dont CLAH peut avoir la propriété, la garde, la gestion ou l'usage à un titre quelconque, quelque soit l'usage et/ou la destination de ces biens. Le souscripteur agit tant pour son compte que pour celui de ses différents établissements et de ses filiales, et de façon générale pour toute personne ayant la qualité d'assuré au titre du présent contrat. L'Assuré déclare exercer l'activité principale d'exploitation et de gestion de patrimoine immobilier, le plus souvent à usage d'habitations, de bureaux ou de locaux commerciaux (y compris toutes les activités annexes ou connexes).

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66515000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26042-2.

Titre: Assurance Responsabilité Civile exploitation et professionnelle – Responsabilité civile maître d'ouvrage.

Description: Le présent contrat a pour objet l'assurance de toutes les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber à l'Assuré. Le souscripteur agit tant pour son compte que pour le compte de ses différents établissements ou pour celui de ses filiales.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66516000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requisite

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 26042-3.
Titre: Assurance Cyber risque.
Description: Le présent contrat a pour objet de garantir les conséquences des risques numériques pour CLAH.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66515000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: 26042-4.

Titre: Assurance Tous risques informatique.

Description: L'objet du présent contrat est de garantir une partie des biens, dont l'assuré a la propriété, la garde ou l'usage à un titre quelconque, tels que définis ci-dessous. L'ensemble des matériels visés représentent une valeur de remplacement à neuf de : 380 000,00 € Ce capital assuré représente un premier risque. Ce matériel comprend le matériel informatique, bureautique,

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66515000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0005

Identifiant interne: 26042-5.

Titre: Assurance Dommages Ouvrage.

Description: Le présent contrat a pour objet l'assurance Dommages Ouvrage des opérations de construction de CLAH. Il s'agit d'une police à aliments pour les opérations de construction dont le montant prévisionnel des travaux est inférieur ou égal à 10 000 000 € TTC. CLAH met en place le présent contrat destiné à garantir les chantiers qu'il réalise. Une police d'assurance Dommages Ouvrage/CNR sera établie pour chaque opération de construction.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66515000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0006

Identifiant interne: 26042-6.

Titre: Assurance Responsabilité Civile Mandataires sociaux.

Description: Le présent contrat a pour objet de rembourser les assurés ou de prendre en charge en leur lieu et place le règlement des conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation introduite à leur encontre pendant la période d'assurance ou la période subséquente, mettant en jeu leur responsabilité civile individuelle ou solidaire et imputable à toute faute professionnelle réelle ou alléguée, commise par les assurés dans l'exercice de leur fonction de dirigeant avant la date de résiliation ou d'expiration d'une des garanties du contrat.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66516000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Non autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

5.1 LOT N° : LOT-0007

Identifiant interne: 26042-7.

Titre: Assurance Flotte automobile.

Description: Le présent contrat a pour objet l'assurance de toutes les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber à l'Assuré. Le souscripteur agit tant pour son compte que pour le compte de ses différents établissements ou pour celui de ses filiales.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66514110.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

Critère Qualité :

Description : Se référer au Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 69592089200046.
Adresse postale : L'Aurelien 22 Boulevard Louis Negrin.
Adresse postale : L'Aurelien 22 Boulevard Louis Negrin.
Ville : Cannes la Bocca.
Code postal : 06150.
Pays : France.
Point de contact: marches@ophcannes.net.
Adresse électronique: contact@ophcannes.net.
Téléphone: +33 493481224.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Adresse postale : CS 61039 18, avenue des Fleurs.
Ville : NICE Cedex 1.
Code postal : 06050.
Pays : France.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 492041313.
Télécopieur: +33 334935578.
Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 00000000000000.
Adresse postale : CS 80001 Place Félix-Baret.
Ville : Marseille Cédex 06.
Code postal : 13282.
Pays : France.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 334843545.
Télécopieur: +33 334911561.
Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

Section 10 : Modifications

Version de l'avis antérieur à modifier : 314327-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Pour l'ensemble des lots : 5.1 LOT N° : LOT-0001 5.1 LOT N° : LOT-0002 5.1 LOT N° : LOT-0003 5.1 LOT N° : LOT-0004 5.1 LOT N° : LOT-0005 5.1 LOT N° : LOT-0006 5.1 LOT N° : LOT-0007 Rubrique 5.1.12 Conditions du marché public AU LIEU DE LIRE
: Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 12:00. LIRE : Date limite de réception des offres : 17/07/2026 à 12:00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :6c9081fc-c92d-4130-8a05-5507b50bb1b9

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 23/06/2026 à 14:17.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

11.2 RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Référence de l'avis au JO : 314327-2026 du 2026-05-07